

**PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015 - 2019
POLITIQUE DE TRAITEMENT DES FRICHES ET DES SOLS POLLUES
CONVENTION DE TRAVAUX**

**MAXEVILLE - Les Grandes Brasseries Réunies – Requalification - T
P09RD40H056**

Le Bureau de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, agissant en vertu des délégations accordées le 23 juin 2015 par le Conseil d'Administration (délibération N° 15/015 portant adoption du Règlement Intérieur),

Vu le décret N° 73-250 du 7 mars 1973 modifié, portant création de l'Etablissement,

Vu le programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu la sollicitation de la commune de Maxéville pour une intervention de l'établissement dans le cadre de la requalification du site des Grandes Brasseries Réunies situé sur son territoire communal,

Sur proposition du Président,

- approuve l'engagement de travaux de désamiantage, de déconstruction et de pré-verdissement sur le site susvisé ; le montant prévisionnel de l'opération est de 350 000 € TTC pris en charge à 100% par l'EPFL.
- laisse le soin au Directeur Général de signer avec la commune de Maxéville la convention de travaux annexée à la présente délibération, et de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

VU ET APPROUVE

LE 31 OCT 2017

Le Préfet de Région,



Jean-Luc MARX

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER